Communiqué de presse
Paris, le 12 juin 2019

Nomination du collectif (LA) HORDE à la direction du Centre chorégraphique national – Ballet national de Marseille (CCN-BNM)

Franck Riester, ministre de la Culture, en plein accord avec Jean-Claude Gaudin, Maire de Marseille, et Daniel Hermann, Président du Centre chorégraphique national – Ballet national de Marseille (CCN-BNM), a donné son agrément à la nomination du collectif (LA) HORDE composé de Marine Brutti, Jonathan Debrouwer et Arthur Harel à la direction du CCN-BNM, qui prendra ses fonctions le 2 septembre 2019.

Ces trois jeunes artistes fondent (LA) HORDE en 2013, nom choisi pour sa capacité d'inclusion et d'expansion. Marine Brutti et Jonathan Debrouwer sont issus des arts décoratifs et Arthur Harel du champ chorégraphique. (LA) HORDE explore les codes de différentes disciplines artistiques dans les milieux de l'art vivant et des arts visuels en plaçant le corps au centre de leur création. Ils signent notamment des œuvres issues de leurs rencontres avec différentes communautés en ligne afin de définir ce que devient la danse après l'avènement d'internet, définissant le phénomène sous le terme des « danses post-internet ».

(LA) HORDE réalise un premier court métrage, « Novaciéries », en 2015 sur le thème des danses post-internet et gagne ainsi une visibilité au sein de festivals internationaux. Forts de collaborations artistiques diverses, ils créent « To Da Bone » en 2017, une œuvre qui évoque une révolte intime de la jeunesse et interroge le rôle des réseaux sociaux. Ils proposent une installation performative de grande échelle lors de l'édition 2017 de Nuit Blanche à Paris et accompagnent Christine and the Queens à la direction artistique de ses concerts en 2018-2019. Ils développent actuellement « Marry Me In Bassiani » avec 15 danseurs et danseuses du Ballet Iveroni de Géorgie et créent la chorégraphie du chœur de Lady Macbeth au District de Mtsensk de Chostakovitch mis en scène par Fanny Ardant à l'Opéra d'Athènes.

Leur connexion à la jeune création contemporaine et leur important réseau français et étranger comme la Biennale de la danse de Lyon, le Théâtre de la Ville, la Mac Créteil, la Gaîté Lyrique, Charleroi danses, FTA Montréal, CAL Arts Los Angeles…, ont motivé les partenaires qui ont retenu à l'unanimité et avec enthousiasme leur projet pour le CCN-BNM actuellement à un tournant de son histoire.

Ainsi, à travers son projet POST BNM, (LA) HORDE propose une dynamique d'ouverture et de partage dans une vision transversale et transmedia. Création collective, curation multiformat, accueil de compagnies centré sur la jeune création, plateforme internet et actions culturelles renouvelées sont les grands axes du projet. Au cours de leur premier mandat, (LA) HORDE prévoit en particulier de créer un « Tryptique » (pièce pour plateau, performance pour l'espace public et lieux divers, film et vidéos) et d'inviter d'autres artistes à inventer le leur. Conscients de l'enjeu de la permanence artistique au sein du CCN-BNM, ils proposent de faire exister chaque danseur de la compagnie permanente en respect de son identité et de sa diversité. Des collaborations avec les écoles d'arts et de danse françaises et internationales sont imaginées, notamment avec l'Ecole Nationale de Danse de Marseille.

Le projet de (LA) HORDE succède à celui d'Emio Greco et Pieter C.Scholten et pose les conditions d'un Centre chorégraphique national – Ballet national de Marseille plaçant en son cœur la jeunesse, les enjeux numériques, des expériences nouvelles et radicales.

Le jury a salué la qualité des dossiers et l'engagement des candidats qui ont tous présenté des démarches artistiques singulières et la volonté de donner une identité et une visibilité renouvelées au CCN-BNM.

Contact
Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC